Route de pêche

Organisation de l'animation :

1ère partie. Sur le pont de l'Angoumois : présentation d'une campagne de pêche et de la vie à bord.

2ème partie. Faire 4 ou 5 groupes. Chaque groupe va se questionner sur un thème différent : on dispose un ou plusieurs supports plastifiés et une feuille avec deux questions (penser à fournir crayon + plaque éventuellement). Après 5/10 minutes, chaque groupe présente son « travail » devant les autres, ce qui permet d'échanger et de développer le sujet.

Important : faire cette mise en commun dans l'ordre des groupes.

- **Groupe 1 : Les poissons et leur habitat**. Cabine lieutenant de pêche / installer la feuille avec la colonne d'eau et une autre feuille avec les questions :
  Les poissons qui vivent près de la surface ont-ils une couleur prédominante ? Si oui, laquelle et à votre avis pourquoi ?
  Beaucoup de poissons benthiques ont une particularité physique, laquelle ?

- **Groupe 2 : Les techniques de pêche.** Grande table timonerie / installer les 5 techniques de pêche et leur laisser la feuille avec les questions :
  Quelle est la technique de pêche utilisée pour la pêche aux coquillages ?
  Quelles sont les techniques de pêche dites « passives », c'est-à-dire statiques ?

- **Groupe 3 : les questions environnementales.** Petite table timonerie à côté de la radio / installer les photos des gros chalutiers et le rapport de pêche du patron + feuille avec questions :
  Sur le rapport du patron, pourquoi a-t-on rejeté du poisson à la mer ?
  Quels impacts ont ces gros chalutiers sur l'environnement ?

- **Groupe 4 : la préservation de nos ressources.** Cabine du patron/ installer le poisson avec les labels, l'exemple d'étiquette pour la vente et les photos des poissons d'élevage + feuille avec questions :
  En tant que consommateur, que pouvons-nous faire pour préserver nos ressources halieutiques ?
  Le poisson d'élevage est-il une solution d'avenir ?

- **Groupe 5 (facultatif) : Les ports de pêche** : installer la carte de France illustrant le tonnage des plus grands ports + photo de chef de Baie par ex.
  Quels sont les trois plus grands ports de pêche en France ?
  Quel est le plus grand port de pêche en Charente-Maritime ?

I. Les poissons et leur habitat

Figure 1 : Anchois
©Ifremer

Figure 2 : Thon
©Ifremer / Barbaroux

1. Les poissons pélagiques

Un poisson est appelé pélagique lorsqu'il vit dans les eaux proches de la surface ou entre la surface et le fond (vient du grec pelagos qui signifie haute mer). Le hareng, la sardine, l'anchois, le maquereau, sont des poissons pélagiques.

Les poissons pélagiques ont le dos bleu-vert. Cette coloration les protégerait des oiseaux et prédateurs marins. Leur forme oblongue leur permet de se déplacer très facilement. La plupart des poissons pélagiques sont grégaires, ce qui signifie qu'ils vivent en groupe et nagent en bancs. Un banc est constitué de poissons de même taille. Il peut être formé de plusieurs espèces différentes, chaque individu ayant quasiment la même longueur.

2. Les poissons démersaux

Figure 3 : Morue (Cabillaud)
©Ifremer / Porcher

Figure 4 : Merlu
©Ifremer / P. Porcher

Les espèces démersales vivent au-dessus du fond (vient du latin demersus qui signifie plonger). Ces espèces sont très mobiles mais très dépendantes du fond d'où elles tirent leur nourriture. Parmi elles on trouve la dorade, le merlu, le merlan, la morue…

Leur coloration varie du gris argenté au rouge.

La morue ou le tacaud portent au menton une paire de longs barbillons dont ils se servent pour fouiller la vase. Les grondins, eux, ont trois rayons de nageoires pectorales transformés en doigts dont ils se servent pour gratter le sédiment.

3. Les poissons benthiques

Les organismes benthiques sont des animaux ou des végétaux qui vivent fixés au sol ou qui se déplacent en rasant le fond (vient du grec ancien benthos qui signifie profondeur). Ils trouvent leur nourriture dans le sédiment et en dépendent donc pour leur subsistance. Beaucoup de poissons benthiques sont aplatis, soit sur le ventre comme la raie et la baudroie, soit sur le flanc comme la sole. La partie reposant sur le fond est alors décolorée. Certaines espèces benthiques s'enfouissent dans le sédiment afin de se protéger de leurs prédateurs.

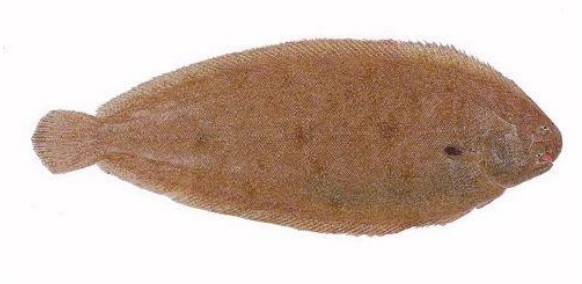

Figure 5 : Sole
©Ifremer / P. Porcher

Figure 6 : Raie
©Ifremer / Pierre Porcher

Figure 7 : Turbot
©fr.asc-aqua.org

II. Les techniques de pêche

1. Pêche au filet droit

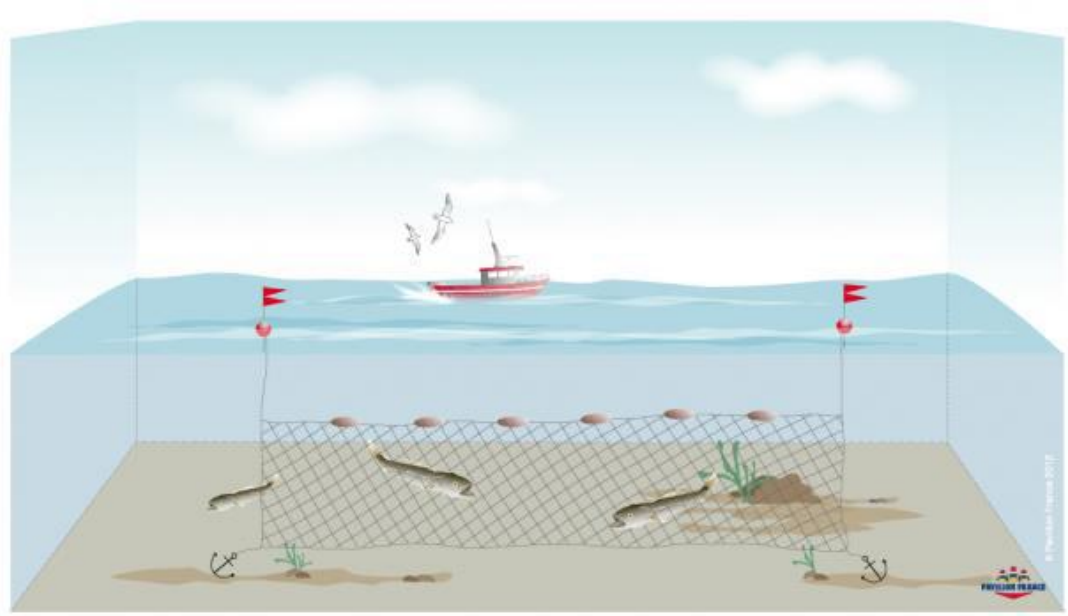

Figure 8 : La pêche au filet
©pavillonfrance.fr

Le fileyeur est un bateau de pêche qui utilise plusieurs types de filets, tels que le trémail ou le filet droit. Il dépose ses filets sur le fond (filet calé) ou bien les laisse aller à la dérive (filet dérivant) et revient les relever plus tard. Il file ses filets à bonne vitesse (4-6 nœuds) et les relève à allure réduite.

Principales espèces pêchées : Sole, merlu, baudroie…

2. Pêche à la ligne/Palangre

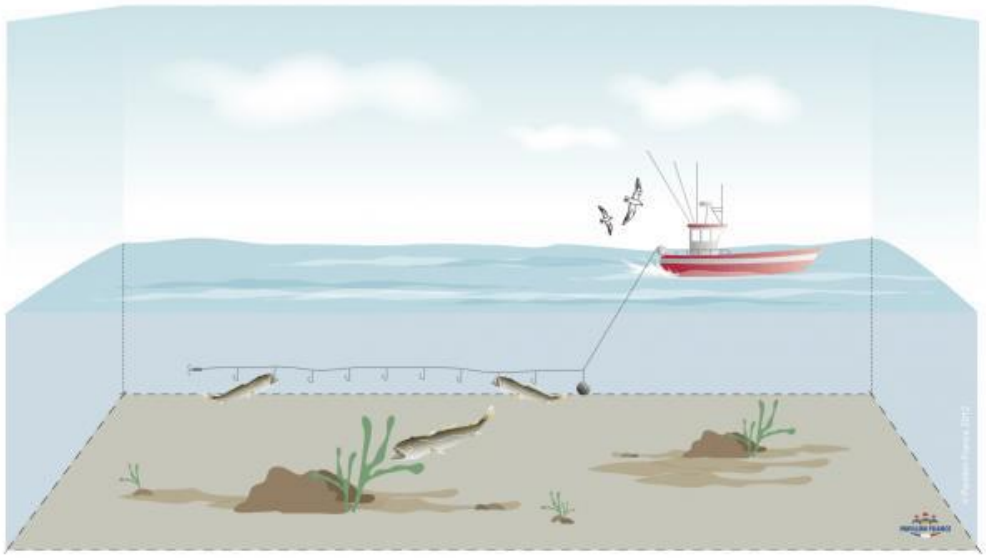

Figure 9 : La pêche à la ligne
©pavillonfrance.fr

Les ligneurs sont souvent des navires de petite taille, entre 7 et 9 mètres de long. Leur équipage est composé d'une seule personne, parfois deux. Ils sortent pour la journée sur des lieux de pêche situés près des côtes, dans le courant. Ils pêchent surtout le bar et le lieu.

Certains de plus grande taille, pêchent le thon. Les palangriers sont des ligneurs généralement de taille plus importante qui peuvent mettre à l'eau de très longues lignes garnies de plusieurs milliers d'hameçons.

Principales espèces pêchées : bar, congre, raie, julienne, requin ; ou des espèces pélagiques, tels le thon et l'espadon.

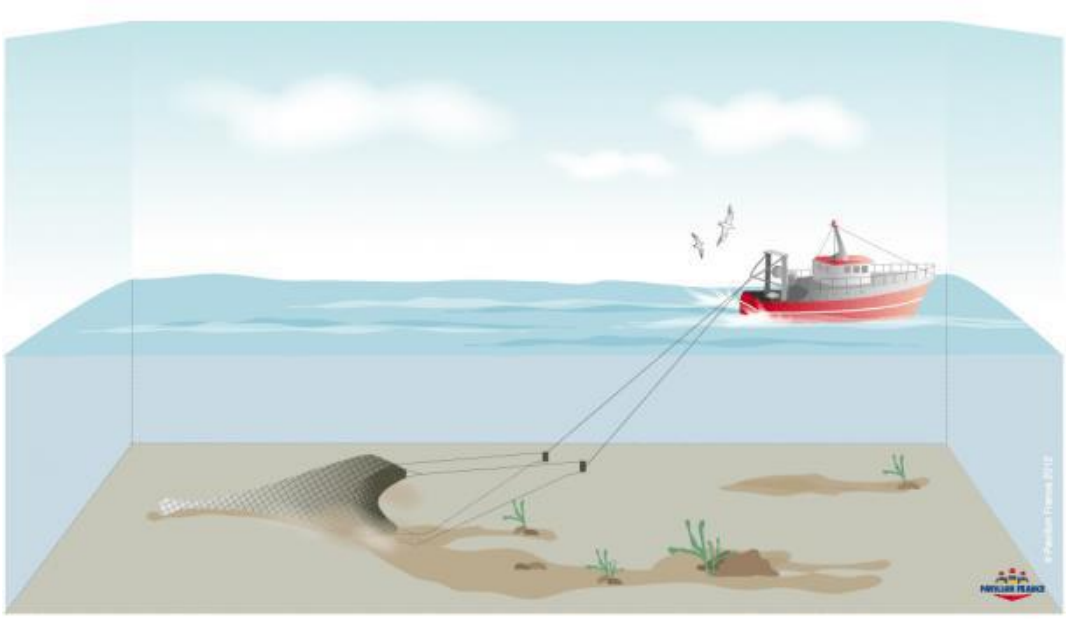

Figure 10 : La pêche au chalut
©pavillonfrance.fr

3. Pêche au chalut

Un chalutier est un bateau armé pour la pêche au chalut, filet en forme de poche traîné au fond de l'eau ou près de la surface par un ou deux navire(s). Cette technique de capture est

la plus utilisée au monde. Les chalutiers sont à l'origine de plus de la moitié des captures mondiales.

- Le **chalut de fond à panneaux** tracté par un seul navire, est relié au bateau par des câbles. Des plaques appelées panneaux divergents sont placées à l'avant du chalut permettant d'ouvrir le filet. En avançant. *Principales espèces pêchées* : cabillaud, merlu, merluchon, daurade, lotte, langoustine, entre autres.
- Le **chalut pélagique** n'est pas en contact direct avec le fond. On l'appelle pélagique car il se déplace dans la colonne d'eau entre la surface et le fond où se trouvent les espèces qu'il cible. Ces espèces, dites pélagiques, vivent souvent concentrées en bancs. *Principales espèces pêchées* : Anchois, hareng, Maquereau, sardine, thon

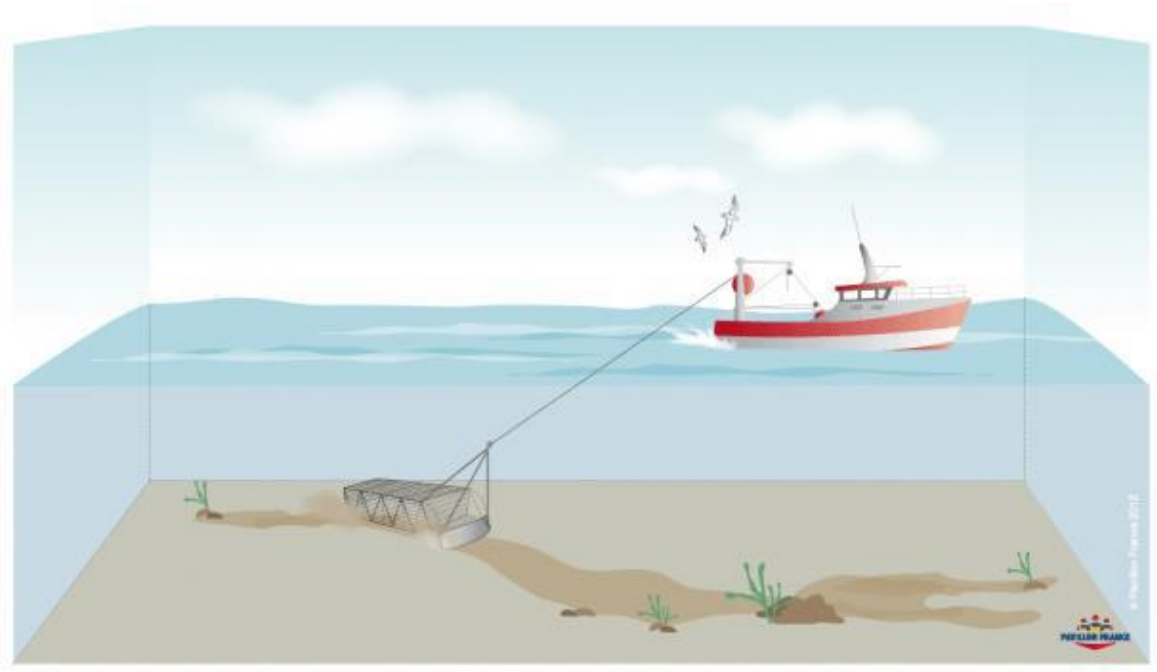

Figure 11 : La pêche à la drague
©pavillonfrance.fr

4. Pêche à la drague

Le **dragueur** est un bateau qui utilise une drague, essentiellement pour la pêche aux coquillages. Plus de 80% des dragueurs ont moins de 12 mètres et pratiquent la pêche côtière. La pêche à la drague est habituellement associée à d'autres techniques de captures : la pêche à la palangre, la pêche au casier, la pêche au filet ou au chalut… La plupart des dragueurs sont donc polyvalents.

III. Problèmes écologiques : de pérennité de la ressource, questionnement autour du poisson d'élevage

Les quotas européens : Les TAC (Totaux Admissibles de Captures) sont les quantités maximales de poissons d'une espèce pouvant être prélevées sur une zone et une période délimitées. Chaque TAC est réparti entre ses Etats Membres sous forme de quotas.

Comment sont fixés les TAC et quotas ?

La plupart des TAC sont fixés tous les ans sur la base d'avis scientifiques des comités d'avis d'organisations internationales

A partir des avis scientifiques, c'est la Commission européenne, et non les scientifiques, qui élabore les propositions préliminaires des TAC

Après ces discussions, les propositions de TAC sont présentées au Conseil des Ministres des pêches, tous les ans lors du Conseil Pêche du mois de décembre. Le Conseil des Ministres adopte des TAC pour l'année suivante, par espèce et par zone. Les TAC sont ensuite répartis en quotas nationaux selon une clé de répartition fixée en 1983 sur la base des droits historiques de chaque Etat Membre.

La classification des zones de pêches (voir carte) :

Le Conseil International pour l'Exploration de la Mer (CIEM) a subdivisé la zone 27 en sous-zones et en divisions. Celles-ci servent de bases aux scientifiques qui établissent des diagnostics sur l'état de la ressource. Ces sous-zones et ces divisions sont également employées pour l'attribution des quotas de pêche.

Les gros chalutiers industriels :

Ces monstres des mers partent pêcher au large de l'Afrique, de l'Amérique du Sud, en Asie parfois au-delà des ZEE, mais parfois aussi dans les eaux territoriales de pays qui accordent des « permis de pêcher » (licences).

La « vente » de licences de pêche rapporte des devises aux pays concernés mais le problème de la pérennité de la ressource halieutique est posé, car des flottes entières de chalutiers industriels débarquent dans les eaux de ces pays. Le problème est en premier lieu pour les petits pêcheurs locaux qui subissent cette surpêche de leurs eaux territoriales.

Cependant, les choses sont en train d'évoluer dans certains pays Africains, par exemple le Sénégal, qui a interdit toute flotte de pêche étrangère dans ses eaux territoriales : C'est une grande avancée pour les pêcheurs locaux, qui s'estimaient lésés par la concurrence des chalutiers étrangers. Des ONG ont estimé que les stocks de petits poissons pélagiques dans ces eaux ont baissé de près de 40% en l'espace d'une dizaine d'années. (ex La Sardinelle).

Face à cela, la Mauritanie impose désormais aux chalutiers étrangers une part de marins locaux dans la composition des équipages de ces chalutiers. De plus, le nouveau code des pêches du pays, promulgué en 2015, a durci les conditions d'exercice de la pêche par les étrangers dans le pays. Il exige dorénavant le débarquement obligatoire sur place des prises réalisées par les pêcheurs étrangers avant toute exportation. *Le plus gros chalutier aujourd'hui encore en activité est un chalutier pélagique, l'Annelies Illena, mesurant 144m de long (voir photo ci-dessous)*

Figure 12 : Le plus gros chalutier du monde : l'Annelies Ilena ©fleetmon.com

L'Annelies Illena peut capturer jusqu'à 7000 tonnes de poissons en 1 mois de pêche (l'Angoumois, 50 tonnes) ; à titre de comparaison, environ 30 000 tonnes de poissons sont débarquées au port de Boulogne sur Mer, qui est le 1er port de pêche en France. En 1 mois, ce chalutier débarque donc près d'1/4 du tonnage annuel d'un des plus gros ports de pêche européen.

Ces tonnages considérables représentent malheureusement ce que peuvent être aujourd'hui les dérives de la pêche industrielle, notamment dans les eaux internationales. Construit en Norvège, l'armateur a ensuite utilisé les largesses du système international d'immatriculation, en battant pavillon de complaisance. Le navire a changé plusieurs fois de propriétaire (Hollandais, Irlandais, Polonais). Ce chalutier a été banni des eaux Européennes, et de certaines eaux Africaines (exemple la Mauritanie, dès 2005). Il pêche essentiellement des petits poissons pélagiques (sardines, maquereaux, sardinelles).

Figure 13 : Un chalutier industriel remonte son chalut ©lapresse.tn

Ces navires disposent d'avancées technologiques en vue d'une productivité toujours plus importante (le chalut reste ainsi toujours dans l'eau, une pompe vient aspirer le poisson à l'intérieur du chalut, le poisson ainsi aspiré arrive dans des bassins intérieurs au navire. L'objectif est d'obtenir un gain de temps).

5. L'élevage de poissons

Les poissons d'élevages deviennent majoritaires au niveau mondial. Aujourd'hui dans le monde, 53% du poisson consommé est du poisson d'élevage. Pas moins de 369 espèces de poissons sont actuellement élevées sur la planète. Certains poissons dominent largement la production.

Les 20 premières espèces représentent ainsi 84,2 % de la production. Dans le top 10, on trouve plusieurs espèces s'apparentant à la carpe.

L'avantage de la carpe, c'est que ce poisson d'eau douce est végétarien, contrairement au saumon ou à la truite qui doivent eux être nourris avec... de la farine issue d'autres poissons.

Il faut en moyenne 3 kilos de poissons sauvages pour produire 1 kilo d'élevage. Sans compter le poisson pêché pour être transformé en farine de poissons à destination de l'élevage porcin, gros consommateur mondial de farines de poissons.

Espèce	Captures 2016 (millions de tonnes)	Part du total
Carpe de roseau	6,07	11,0 %
Carpe argentée	5,30	10,0 %
Carpe commune	4,56	8,0 %
Tilapia du Nil	4,20	8,0 %
Carpe asiatique	3,53	7,0 %
Carassin	3,01	6,0 %
Catla	2,96	6,0 %
Autres poissons d'eau douce	2,36	4,0 %
Saumon atlantique	2,25	4,0 %
Rohu	1,84	3,0 %

Figure 14 : Classement des espèces les plus prisées dans l'aquaculture ©futura-sciences.com

La carpe se nourrit d'algues et de zooplancton. Elle offre donc un bon rendement en termes de prix. Autre espèce en vogue : le tilapia, dont la production a doublé en six ans, atteignant 4,2 millions de tonnes en 2016.

Figure 15 : Elevage de saumons en Norvège
©ross-shirejournal.co.uk

Figure 16 : Ferme High Tech d'élevage de saumons
©lemarin.ouest-france.fr

IV. Le port de pêche de La Rochelle, les principaux ports de pêche en France, les zones de pêche

Figure 17 : Port de pêche de La Rochelle – Chef de Baie ©comptoirdelamer.fr

La flotte actuelle est composée essentiellement de petits chalutiers côtiers pratiquant une pêche locale et artisanale : les espèces les plus pêchées sont le merlu, la sole, la seiche, la langoustine, le maigre, l'encornet.

Le tonnage varie aux alentours des 1800 à 2000 tonnes de poisson par an. Aujourd'hui, la principale caractéristique du port de La Rochelle, c'est surtout d'être une importante plateforme de transformation. Aujourd'hui seulement 2 000 tonnes de poisson sont vendues à la criée de Chef de Baie mais le port traite chaque année environ 25 000 tonnes de poissons qui viennent d'ailleurs (des mareyeurs utilisent les infrastructures portuaires rochelaises comme plateforme de service (filetage, transformation, conditionnement, etc..).

Le poisson arrive par camion des ports voisins. Aujourd'hui, plus de 25 000 tonnes de poissons par an transitent par Chef de Baie (mais donc ne passent pas par la criée).

En Charente-Maritime, le principal port de pêche est aujourd'hui situé sur l'Ile d'Oléron, à la Cotinière avec près de 6 000 tonnes / an : les espèces les plus débarquées dans ce port étant la sole, le bar, le maigre, la seiche, la langoustine, des espèces à fortes valeurs ajoutées.

<u>Petit résumé de l'activité portuaire de La Rochelle – Chef de Baie</u>

- 80 navires de pêche de la flotte locale
- 90 navires de pêche de la flotte locale
- 24 entreprises installées sur la plateforme : 17 ateliers de mareyage, 3 mytiliculteurs, 4 entreprises de transport
- 200 personnes au quotidien travaillant sur la plateforme portuaire